

Synthèse de la table ronde du Conseil scientifique de l'InSHS

Recherches sur le comportement humain : état des lieux, perspectives et enjeux

1er octobre 2018 Salle Irène Joliot-Curie du Comité national

Modérateurs : Anne Abeillé et Philippe Auvergnon, membres du Conseil Scientifique de l'InSHS du CNRS.

14h30 - 15h00 Pascal Barone CNRS, CERCO : La psychologie et l'étude des comportements au sein de la section 26.

15h00 - 15h30 Corinne Bonnet U Toulouse, PLH, François Bonnarel CNRS, Observatoire de Strasbourg : La place de la psychologie au CNRS (rapport du groupe de travail).

15h30 - 16h00 Barbara Hemforth CNRS, LLF : De la psycholinguistique à la linguistique expérimentale.

16h00 - 16h15 : Pause-café

16h15 - 16h45 Marie Claire Villeval CNRS, Gate : Qu'est-ce que l'économie comportementale et expérimentale ?

16h45 - 17h15 Henri Bergeron CNRS, CSO, Jeanne Lazarus CNRS, CSO : Quand l'économie comportementale nous gouverne

17h15 - 18h00 Discussion générale.

18h00 fin

Cette demi-journée de réflexion avait pour origine le constat fait par un certain nombre de membres du Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS (CSInSHS) de l'intérêt manifesté de façon récurrente au cours de ces dernières années par la direction de l'InSHS pour le développement des études ou recherches concernant les sciences dites du comportement. Il ne s'agissait en rien de revenir sur les travaux d'Ivan Pavlov ou de Konrad Lorentz, ni même sur le soutien marqué de ce dernier à une « socio-biologie » aux arrières plans et conséquences quelque peu inquiétants, encore moins de ré-ouvrir le débat d'il y a une dizaine d'années sur le dépistage des futurs délinquants chez les enfants de trois ans souhaité par un président de la République. Très pragmatiquement, on entendait initier un début d'état des lieux, des perspectives et des enjeux.

La table ronde s'est ouverte sur une communication de Pascale Barone concernant « la psychologie et l'étude des comportements au sein de la section 26 », c'est-à-dire de façon révélatrice sur ce qui se fait en dehors des sections du comité national relevant de l'InSHS avec toutefois parfois l'appui, par l'ouverture de postes, de l'InSHS. Il s'agit ici de recherches relatives aux interactions entre individus et environnement, relevant de la psychologie, de l'éthologie et des neurosciences intégratives, concernant notamment la perception (audition, interactions multisensorielles, chronobiologie), l'apprentissage et le développement (développement sensori-moteur, développement cognitif), la psychologie sociale et cognitive (perception de soi et des autres, régulation des processus émotionnels, rôle des stéréotypes, etc.), la psycholinguistique et le langage, l'étude du comportement animal (déterminants physiologiques, psychologiques, environnementaux) mais aussi humain au niveau individuel et collectif, y compris avec l'appui ou l'apport de l'imagerie cérébrale, de l'imagerie moléculaire, des enregistrements cérébraux, etc. S'il y a là le « cœur scientifique » de la section 26, Pascal Barone a souligné les ponts existant avec d'autres sections du comité national telles que la

section 7 (Sciences de l'information), section 25 (Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie), section 29 (Biodiversité, évolution et adaptations biologiques), section 34 (Sciences du langage) et la CID 51 (Commission Interdisciplinaire : Modélisation, analyse de données et des systèmes biologiques). Pour lui, la section fonctionne déjà comme une CID. Elle comprend en effet 23 labos en rattachement primaire (dont 6 rattachés en secondaire à la section 34 de l'InSHS) et 2 en rattachement principal à l'InSHS (34 et 35). Parmi les travaux incluant des SHS, on note l'institut *Brain and Language* de Marseille, et le GDR « Esthétique, Art et Sciences ».

En contrepoint, François Bonnarel (Conseil Scientifique du CNRS) a fait un retour sur « la place de la psychologie au CNRS » à partir du travail réalisé de 2016 à 2018 par un groupe du Conseil scientifique du CNRS. Le constat de départ est celui de cohortes très abondantes d'étudiants en psychologie à l'Université, d'un nombre important de doctorants et d'EC, mais d'une certaine invisibilité de la discipline au CNRS où elle est en partie présente dans deux sections relevant de deux instituts (InSB à titre principal et InSHS à titre secondaire pour la section 26, InSHS pour la section 34). La psychologie a eu « sa » section en SHS jusqu'en 1965 puis a rejoint les sciences de la vie sous le double effet d'une dynamique « expérimentale » et de l'attrait de meilleurs financements. Le groupe de réflexion du CS du CNRS a croisé sur son chemin un autre groupe de travail animé par Sandra Laugier au sein de l'InSHS consacré aux « comportements individuels et collectifs ». En soi, ce croisement témoigne d'une réflexion plus ou moins officielle sur fond de possible développement des sciences du comportement (animal et humain) au regard de l'existant dans le monde anglo-saxon, de souhaits d'accélération de l'interdisciplinarité (sociologie, économie, big data, linguistique,...), d'urgences sociétales (cf. appels attentats-recherches) ou de volontés de justifications d'une recherche « utile » aux politiques, mais aussi d'inquiétudes quant à une approche dominante « centrée » sur le cerveau et la neurobiologie. En toute hypothèse, le diagnostic partagé par les sections 26 et 34 est d'une part que la psychologie non expérimentale (clinique et de corpus) ne semble pas avoir – devoir ? - trouvé place au CNRS, d'autre part qu'autonomiser la psychologie en l'éloignant des sciences cognitives serait « une perte ». Tel n'est pas forcément le souhait du groupe de travail du CS du CNRS, ce dernier ayant manifestement plus en vue une couverture plus large du champ de la psychologie. Il est en tous cas intéressant d'observer que seule la psychologie expérimentale semble reconnue au CNRS, ce dernier laissant les « autres psychologies » à l'Université. Devrait-il en aller de même, par exemple, de la philosophie ?

La question de la linguistique et de son évolution en « linguistique expérimentale » a fait l'objet d'une communication spécifique de Barbara Hemforth, insistant notamment sur : le « virage expérimental », le test de questions théoriques sur des données plus grandes et mieux contrôlées, les rapports entre acquisition et pathologie, l'existence de nouvelles questions, la prise en compte de plusieurs facteurs (ex. alternance dative en anglais, pas seulement classes de verbes mais aussi objet pronom ou non), le défi des langues en voie de disparition avec peu de locuteurs... Ces recherches vont au-delà de la psycholinguistique, en testant, par de nouvelles méthodologies, les théories et les hypothèses en linguistique formelle, qu'il s'agisse de phonologie, de morphologie, de syntaxe ou de sémantique. Un projet emblématique de cette approche est le *Labex Empirical Foundations of Linguistics* (EFL) de Sorbonne Paris Cité. Ce tournant expérimental pose la question de l'achat de matériel, du recrutement d'IT, de la formation des doctorants et des chercheurs, ainsi que du recrutement de ce type de profil, notamment à l'international.

En seconde partie de table ronde, Marie-Claire Villeval (GATE – CNRS) est intervenue pour indiquer ce qu'est « l'économie comportementale et expérimentale », c'est-à-dire une combinaison des « preuves expérimentales et de la psychologie dans une théorie mathématique du comportement stratégique », proposant des modèles intégrant la « rationalité limitée et contextuelle des individus », une « vision non standard des préférences, des croyances et de la prise de décision ». Elle a notamment insisté sur le fait que l'économie comportementale ne présupposait pas une rationalité fondée uniquement sur la maximisation du gain monétaire, des préférences ni stables, ni parfaitement connues mais souvent définies par rapport à autrui (aversion à l'inégalité, réciprocité, conformité à la norme et à l'image, identité de groupe,...). L'économie comportementale prendrait en compte, notamment, une perception imprécise des chances, divers biais (disponibilité, représentativité,...), une tendance à projeter les préférences de l'heure sur des choix impliquant le futur, y compris une manipulation des « croyances » (ignorance stratégique, auto-duperie,...).

L'économie comportementale serait un outil supplémentaire dans la boîte de l'économie classique. Fondamentalement l'idée serait que si une théorie « échoue en labo », il y a de très fortes « chances » qu'elle ne fonctionne pas dans la réalité. L'économie comportementale aurait ainsi pour utilité de tester des théories, de produire des données inaccessibles par enquête, mais aussi... de conseiller le prince et de « former ». Si elle recourt à une grande variété de méthodes, elle impose de façon générale des « règles éthiques strictes ». Des exemples ont été donnés des champs concernés et des objets ou thématiques étudiés : décisions et préférences individuelles, décisions et préférences sociales, jeux, marchés et contrats, économie du travail, économie publique, macroéconomie et économie politique, neuroéconomie et cognition. Elle a aussi insisté sur la place relativement modeste de la France dans ce domaine, et les besoins importants tant en formation qu'en recrutement de ce type de profil, notamment à l'international.

Une première discussion a permis de souligner que l'économie comportementale était « un domaine en extension en Occident » qui plait aux étudiants et intéresse les entreprises ... au point qu'il existerait aujourd'hui une incapacité à répondre à la demande. Plus fondamentalement, son développement a été resitué dans l'acceptation par les économistes de l'interdisciplinarité.

En contrepoint à l'exposé de Marie Villeval, Henri Bergeron et Jeanne Lazarus (CSO SciencesPo CNRS) ont développé un certain nombre de réflexions à partir d'un ouvrage à paraître intitulé « Quand l'économie comportementale nous gouverne », essai mettant en cause « le biais comportementaliste ». Ils se sont en fait concentrés sur le succès actuel des *nudges*. On sait que la théorie du *Nudge* est un concept des sciences du comportement, de la théorie politique et d'économie, qui fait valoir que des suggestions indirectes peuvent, sans forcer, influencer les motivations, les incitations et la prise de décision des groupes et des individus, au moins de manière aussi efficace sinon plus efficacement que l'instruction directe, la législation ou l'exécution. Après avoir rappelé l'histoire intellectuelle de ce courant et sa diffusion dans le monde politique et économique, Henri Bergeron et Jeanne Lazarus ont posé comme hypothèses du succès actuels des nudges : les affinités électives avec le néo-libéralisme, le fait qu'il s'agisse de dispositifs peu coûteux estimés efficaces, de potentielles ressources de gestion des organisations. Ils ont surtout discuté le fait que les problèmes sociaux soient réductibles à des problèmes de comportement, les *nudges* opérant un véritable « escamotage du social » : l'action politique par les nudges ferait courir le risque d'une disparition de la dimension collective et interactionnelle et se focaliserait sur la modification de l'individu

Un débat vif mais toujours courtois s'est instauré à partir des deux dernières interventions de la table ronde. Si Marie-Claire Villeval a acquiescé au constat d'Henri Bergeron selon lequel « Les *nudges* puissent leur dynamique dans l'économie comportementale », elle a indiqué son désaccord (le plus ferme !) avec l'idée de réduire l'économie comportementale à un outil de politique économique (les *nudges*), en soulignant que si des critiques sont acceptables sur les *nudges*, elles ne valent pas pour l'économie comportementale, singulièrement quant à l'absence de souci d'interdisciplinarité... En témoignent les derniers prix Nobel d'économie attribués à des Professeurs de psychologie (Thaler, Kahneman). Richard Arena (CSInSHS) a redit que, précisément, l'économie comportementale emportait une forme d'interdisciplinarité qui n'existait pas en économie « classique ». Pour sa part, Nathalie Vienne-Guérin (CSInSHS) s'est interrogée sur la dimension éthique dans les travaux d'économie comportementale, estimant que « vu de l'extérieur, on pense à une science de la manipulation ». Richard Arena a tenu à souligner (en réponse implicite ?) que si l'économie comportementale est « aujourd'hui quelque chose d'unifié, en réalité elle est assez hétérogène » ; surtout, il a tenu à revenir sur le procès en affinités avec le néo-libéralisme » fait à la discipline en rappelant que la caractéristique de l'économie « classique » est de prendre les préférences comme des données exogènes ... Ce n'est pas le cas de l'économie comportementale qui entend non pas agir sur le marché mais, précisément, sur les préférences : une démarche à l'opposé du libéralisme !

Le mot de la fin – même s'il ne fut pas prononcé à la fin ! – revient sans doute à Henri Bergeron et Jeanne Lazarus alertant sur le fait que « le risque le plus important n'est pas scientifique mais politique » ; il se trouve certainement dans l'alliance objective entre big data, intelligence artificielle, neurosciences et sciences comportementales. Le souhait en recherche de proximité du monde anglo-saxon et d'utilité pour le monde politique et économique, ne doit pas oblitérer toute inquiétude pour les libertés fondamentales...

En conclusion, nous pouvons reprendre les recommandations du groupe de travail sur la place de la psychologie au CNRS, et du rapport de prospective du Conseil Scientifique de l'InSHS : au-delà de la nébuleuse des sciences du comportement, le tournant expérimental est manifeste dans de nombreuses disciplines des SHS. Basé sur de nouvelles formes d'interdisciplinarité, il nécessite, sinon une nouvelle commission interdisciplinaire (CID), à tout le moins un engagement important du CNRS, en termes de formation, d'équipement, de recrutement, ainsi qu'une vigilance accrue du point de vue éthique.